

Les bureaux de vote dans les casernes militaires seront déplacés

Abdoulkarimou, directeur général adjoint d'Elecam l'a indiqué lors d'une rencontre qui s'est tenue au siège d'Elecam en présence des chefs de missions diplomatiques.

« Les bureaux de vote seront déplacés hors des enceintes des casernes militaires et hors des clôtures pour ceux qui sont dans les chefferies traditionnelles », a-t-il déclaré

Rappelons que plusieurs partis de l'opposition ayant à leur tête le Social democratic front (SDF), s'étaient fermement opposés à l'ouverture des bureaux de vote dans les casernes à l'occasion de l'élection présidentielle prévue le 7 octobre 2018

« Tout bureau de vote doit se situer dans un lieu public ou ouvert au public conformément à l'article 96 du Code électoral », avait justifié le SDF dans une requête adressée à l'organe en charge de l'organisation des élections au Cameroun.

Le contexte actuel, notamment la crise anglophone, amène à se poser des questions sur la crédibilité qu'on pourrait accorder à ce scrutin du 07 octobre prochain

Les violences ont pris de l'ampleur au point où, aujourd'hui, on assiste à un véritable conflit entre l'armée camerounaise et de nombreux groupes armés qui réclament la sécession et l'indépendance des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.